



JE PRÉFÈRE ÊTRE ACCOMPAGNÉ DE A À Z



LA
GALERIE
IMMOBILIER


2.

Savez-vous que déléguer votre vente immobilière vous offre sécurité et gain de temps ?

La sérénité dans toutes les étapes de la vente ?

Nos outils et compétences sont mis à votre disposition ?

Nous intervenons à vos côtés dans le TOUT le processus de vente de votre bien en s'engageant à chaque étape pour une transaction dans les meilleures conditions.

Formule « Vente interactive

4% du prix de vente*

Un mandat de courte durée, sans plafond de prix de vente, pour obtenir un maximum d'offres d'achat et vendre au meilleur offrant.

Formule « vente traditionnelle »

à partir de 4% du prix de vente*

Un mandat à durée déterminée, avec un prix défini, pour obtenir les conditions voulues et vendre au meilleur acquéreur.

Délégez, on s'occupe de tout !

* selon le barème d'honoraires en vigueur. Valeur minimum des honoraires : 4000€.